



— EXPRESSION REVENDICATIVE POPULAIRE —

ma voix doit  
compter

*Ma voix doit compter, Le véritable débat on va se le faire !*

**Du 15 février au 12 mars :** Déploiement du Cahier d'expression revendicative populaire.

**12 mars :** Soirée débat CGT 22 à Ploufragan et retour des Cahiers complétés.

**15 mars :** Dépôt des Cahiers en Préfecture.

C'est de cette manière que la confédération impulse partout les débats pour faire entendre l'expression des travailleurs sur les enjeux sociaux.

Autant de revendications portées et non entendues ni par le gouvernement MACRON, ni par les employeurs et leurs représentants.

Aussi, il est nécessaire d'ancrer dans le débat citoyen les revendications de la CGT. C'est une exigence pour inverser cette spirale du déclin humain.

Avec les Cahiers d'Expression Revendicative Populaire à faire remplir individuellement ou collectivement, la CGT s'inscrit dans une démarche revendicative qui priorise l'expression des travailleurs, des retraités et des demandeurs d'emploi pour donner de la lisibilité aux enjeux sociaux.

La CE de l'UD CGT22, dans le cadre du plan de travail confédéral, a décidé de faire du portage de ce cahier LA PRIORITE de la période. Chaque UL en lien avec ses syndicats doit déployer et faire remplir ce cahier avec pour objectif d'un retour dès le 12 mars. Aux syndicats de décider de quelle façon ils vont se déployer autour de cet outil.

La CGT ne participera à l'enfumage du Grand Débat national du gouvernement en place, trop éloigné des vraies revendications des français. Pourtant le vrai débat « on va se le faire ». La CE de l'UD CGT22 a décidé d'organiser son débat départemental le 12 mars prochain à Ploufragan, salle Marcel PAUL, à 20H00 au 13 rue du MERLET. Ce débat est ouvert à tous.

**Les cahiers remplis sont à remettre dans les UL ou a envoyé à l'UD avant le 15 mars, pourquoi pas le 12, jour du débat CGT.**

**Ce 15 mars, jour de clôture du débat MACRON, une délégation ira déposer vos Cahiers d'Expression Revendicative Populaire à la Préfecture.**

Retrouvez toutes les infos sur :

<http://www.cgt-bretagne.fr/spip.php?article1172>

La pétition de la Cgt (nos besoins doivent être entendus, j'agis) est aussi un support de qualité pour organiser la rencontre avec les salariés dans chaque entreprise où nous sommes présents et au-delà, en participant aux initiatives locales.

<https://www.cgt.fr/petition/nos-besoins-doivent-etre-entendus-je-signe>

